

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 13 octobre 2009 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Line Lecours
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel

ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public à cette séance est constatée.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 59 1009 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1009-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.4 Appui à une demande de subvention de l'école de la Tortue-des-Bois.
- 5.2 Félicitations.

QUE l'article 5.1 « Condoléances » soit remplacé par le suivant : 5.1 Forum sur la culture entrepreneuriale.

Adopté unanimement

Approbaton d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 60 1009 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2009 et de la séance d'ajournement du 29 septembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE les procès-verbaux de cette séance, décrits aux documents 1009-02 et 1009-03, soient approuvés tel que rédigés.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Probation d'un
membre du
personnel cadre –
Jean-Pierre
Courteau

RÉSOLUTION 61 1009 : CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Jean-Pierre Courteau, régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique, le 24 septembre 2009.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

RÉSOLUTION 62 1009 :

2012;

CONSIDÉRANT la ferme intention de la Ville de Shawinigan d'obtenir la Finale des Jeux du Québec été

CONSIDÉRANT la capacité de la Ville et de ses partenaires, à réaliser cet événement d'envergure provinciale;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale des Jeux du Québec à Shawinigan favorisera le développement du sport dans notre milieu;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale des Jeux du Québec sera une occasion privilégiée pour la population de participer au développement communautaire et social de notre région;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale permettra de consolider et de développer les compétences des bénévoles de la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale permettra à la Ville de Shawinigan, aux intervenants scolaires et au milieu associatif de consolider leur réseau d'équipements sportifs et culturels;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale à Shawinigan permettra de consolider le partenariat des principaux acteurs du milieu;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finale des Jeux du Québec à Shawinigan entraînera des retombées économiques positives pour toute la région;

CONSIDÉRANT que l'organisation des Jeux du Québec désire impliquer toute la population à la campagne de financement de cet événement majeur;

CONSIDÉRANT que la venue des Jeux du Québec dans la Ville de Shawinigan représente à nos yeux une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et de connaître des jeunes des autres régions du Québec, pendant les 10 jours de cette fête sportive typiquement québécoise;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie et ses établissements, de concert avec le milieu organisateur, la région et le sport fédéré, en conformité avec les plans et modalités entendus aux Jeux du Québec, s'engagent à :

- a) appuyer fermement la démarche de la Ville;
- b) faciliter l'accès aux installations physiques et aux équipements de la Commission scolaire de l'Énergie aux fins de la réalisation du programme des Jeux du Québec été 2012;

Président(e)

Secrétaire

- c) informer les élèves et le personnel de la programmation de la Finale des Jeux du Québec été 2012;
- d) participer aux différents mécanismes de concertation des Jeux du Québec en accord avec l'ensemble des intervenants;
- e) participer aux processus d'évaluation des infrastructures et des équipements nécessaires à la programmation des Jeux;
- f) fournir gratuitement les installations et équipements disponibles nécessaires à la tenue de la Finale des Jeux du Québec été 2012;
- g) encourager les membres à cotiser à la campagne de financement sous forme de dons à l'organisation des Jeux du Québec été 2012;
- h) promouvoir auprès de ses élèves la Finale des Jeux comme un milieu privilégié de stage de formation ou de travaux de session, pour les programmes notamment en secrétariat ou autre;
- i) dégager du personnel selon les modalités à définir avec le comité organisateur pour participer à l'organisation du programme des Jeux du Québec été 2012 notamment dans les secteurs du transport, de l'hébergement, de l'alimentation, de la programmation sportive, des services administratifs, de la téléphonie et de l'informatique;
- j) défrayer une partie des coûts pour la réalisation des travaux d'immobilisation que l'on retrouve dans le tableau en annexe pour un montant de 587 520 \$, dont 415 520 \$ seront utilisés pour l'aménagement du complexe d'athlétisme conjointement avec la Ville de Shawinigan et le MELS ainsi que 172 000 \$ qui seront utilisés pour parfaire nos installations sportives conjointement avec Sports Québec, afin de mettre en place des infrastructures conforme à la réglementation des Jeux du Québec et aux observations mentionnées dans le rapport suite à la visite de SPORTS QUÉBEC;
- k) mettre en place, en collaboration avec les partenaires, un plan de legs entourant le partage d'un éventuel surplus.

Le tout conformément aux dispositions contenues dans le cahier de charge de SPORTS QUÉBEC, tome 1 et 2.

Adopté unanimement

Poste de régisseur
à l'équipement aux
Services des
ressources
matérielles et de
l'informatique

RÉSOLUTION 63 1009 :

CONSIDÉRANT qu'un processus de recrutement et de sélection a été appliqué pour combler le poste vacant de régisseur à l'équipement aux Services des ressources matérielles et de l'informatique;

CONSIDÉRANT, à la suite de ce processus que le comité de sélection, formé en conformité avec la résolution 32 0909, a soumis une recommandation au conseil des commissaires concernant la nomination au poste de régisseur à l'équipement aux Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que monsieur Sylvain St-Hilaire soit engagé au poste régulier à temps plein de régisseur à l'équipement aux Services des ressources matérielles et de l'informatique;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 2 novembre 2009;

QUE cet engagement soit sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatif aux conditions de travail des cadres des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Appui à un projet de l'école de la Tortue-des-Bois

RÉSOLUTION 64 1009 : CONSIDÉRANT que l'école de la Tortue-des-Bois élabore un projet de Noël intitulé « Mes aïeux, je pense à eux », lequel a notamment pour objectif de sensibiliser les élèves à la solitude et à l'isolement vécus par les personnes âgées, seules ou malades;

CONSIDÉRANT, dans le cadre du financement de ce projet, que l'école de la Tortue-des-Bois présentera une demande financière auprès de la Fondation Sunny & Mary, première fondation intergénérationnelle;

CONSIDÉRANT, en référence à la demande de financement, que l'école de la Tortue-des-Bois sollicite l'appui de la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet « Mes aïeux, je pense à eux » de l'école de la Tortue-des-Bois et la demande de financement afférente présentée à la Fondation Sunny & Mary.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc propose des félicitations relatives au Forum sur la culture entrepreneuriale à Shawinigan.

Félicitations - Forum sur la culture entrepreneuriale

RÉSOLUTION 65 1009 : CONSIDÉRANT que le premier Forum sur la culture entrepreneuriale à Shawinigan s'est tenu le 9 octobre dernier, à l'école secondaire des Chutes, sous le thème *Développons le goût d'entreprendre*;

CONSIDÉRANT que près de 200 personnes se sont réunies afin de réfléchir aux forces et faiblesses de la région en entrepreneuriat et de mettre en place, dans les prochaines années, les conditions favorisant le développement d'une Communauté entrepreneuriale à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que ce premier forum origine de l'initiative de la Commission scolaire de l'Énergie et que plusieurs de ses intervenants ont contribué à la réussite de cet événement;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à ces intervenants de la commission scolaire, à savoir :

- ✓ Aux membres du comité organisateur :
 - Monsieur Denis Morin, directeur-conseil en entrepreneuriat
 - Monsieur Michel Bastien, enseignant, responsable de la logistique
 - Madame Renée Jobin, conseillère en communication

- ✓ Aux participants aux ateliers :
 - Le rôle des élus et du monde politique
 - Animatrice : Renée Jobin, conseillère en communication
 - Panéliste : Réal Julien, commissaire

 - Le rôle du monde de l'éducation :
 - Animatrice : Lise Dubuc, directrice d'école
 - Secrétaire : Sylvie Lauzé, secrétaire
 - Panélistes : Stéphane Robitaille, directeur d'école
Marie-Andrée Shore, enseignante

 - Le rôle des parents, des familles et des aînés :
 - Animateur : Denis Morin, directeur-conseil en entrepreneuriat
 - Secrétaire : Sylvie Lauzé, secrétaire
 - Panéliste : Patricia Pépin, commissaire représentante du comité de parents

- ✓ Dîner-témoignage :
 - Témoignage : Jonathan Drouin, élève, président La Bécane en Feu, CAFE

- ✓ Plénières intersectorielles et grande plénière :
 - Animateur : Denis Morin, directeur-conseil en entrepreneuriat

Adopté unanimement

Poursuivant, madame la présidente Danielle Bolduc adresse des félicitations au personnel des Services du Secrétariat général et Communications pour la qualité de l'édition 2009-2010 de la brochure sur la promotion des écoles secondaires et centres de formation professionnelle.

Président(e)

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). En l'absence de la directrice de ces services, le directeur général présente une recommandation pour l'acceptation d'une demande de dérogation, à laquelle il est donné suite.

Dérogation à l'âge
d'admission à
l'enseignement
primaire

RÉSOLUTION 66 1009 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 241.1 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire peut, sur demande motivée de ses parents, admettre un enfant à l'enseignement primaire pour l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de six ans;

CONSIDÉRANT que les Services éducatifs (jeunes) ont présenté une recommandation de dérogation pour un élève dans le cadre de l'article précité;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit autorisée une dérogation à l'âge d'admission en vertu de l'article 241.1 de la Loi sur l'instruction publique afin que B.K. (KOKB841003xx) soit admis en 1^{re} année du primaire pour l'année scolaire 2009-2010.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des renseignements fournis par Me Serge Carpentier.

Nomination des
membres du
comité exécutif

RÉSOLUTION 67 1009 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq (5) à sept (7) membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT également que le comité exécutif est formé de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a déterminé que le nombre de commissaires au comité exécutif soit de cinq, outre les commissaires représentants du comité de parents (référence : résolution 56 1008);

CONSIDÉRANT, également, que la durée du mandat des membres du comité exécutif est d'une année avec expiration le premier dimanche de novembre 2009 (référence : résolution 43 0908);

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres du comité exécutif;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE qu'à compter du 2 novembre 2009, les membres du comité exécutif soient :

- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente du conseil des commissaires;
- ✓ monsieur Luc Gaudreault, commissaire;
- ✓ monsieur Yvon Geoffroy, commissaire;
- ✓ monsieur Alain Gervais, commissaire;
- ✓ madame Nicole Thiffeault-Marchand, commissaire;
- ✓ les commissaires représentants du comité de parents;

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit d'une année, avec expiration le premier dimanche de novembre 2010 (7 novembre 2010).

Adopté unanimement

Modification aux
comités de travail
2009-2010

RÉSOLUTION 68 1009 :

CONSIDÉRANT que divers comités de travail sont mis en place au sein de la commission scolaire, et ce, dans le cadre de son fonctionnement;

CONSIDÉRANT que la désignation de représentants de la commission scolaire est, de ce fait, requise;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a procédé à une telle désignation pour l'année 2009-2010 (référence : résolution 280 0609) concernant des comités de travail et que des modifications sont requises ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le document 0609-20 relatif aux représentants de la commission scolaire aux divers comités de travail 2009-2010 soit remplacé par le document 1009-04.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets présentés par les Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel présente aux commissaires un rapport financier trimestriel en date du 30 septembre 2009.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Trudel sollicite un ajout budgétaire dans le cadre du dossier de la pandémie. Une résolution est adoptée à cet effet.

Budget pour la
pandémie

RÉSOLUTION 69 1009 :

CONSIDÉRANT, en référence à la pandémie de grippe A (H1N1) que les commissions scolaires doivent élaborer un plan d'action afin de gérer les conséquences d'une telle pandémie;

Président(e)

CONSIDÉRANT que ce plan d'action est basé sur le Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie de grippe élaboré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lequel fut mis à jour au mois de septembre 2009;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action fait appel à des investissements notamment afin de protéger la santé du personnel et de la population étudiante;

CONSIDÉRANT l'absence de prévisions à cet effet dans le budget 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soit autorisé un ajout budgétaire au montant de 40 000 \$ au budget de l'année scolaire 2009-2010 afin de compenser les coûts afférents au plan d'action relatif à la pandémie de grippe A (H1N1).

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Engagements

RÉSOLUTION 70 1009 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Marie-Michelle Bellemare, éducatrice en service de garde, poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 6,75 heures/semaine, à l'école Notre-Dame, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 8 septembre 2009;
- ✓ Julie Paquin, éducatrice en service de garde, poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 7,75 heures/semaine, à l'école Saint-Charles-Garnier, à Shawinigan, et ce, à compter du 26 août 2009;
- ✓ Yolande Fortin, préposée aux élèves handicapés, poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 26 heures/semaine, à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, et ce, à compter du 19 octobre 2009.

Adopté unanimement

Président(e)

RÉSOLUTION 71 1009 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Madame Hélène Bellemare, enseignante, à l'école Saint-Georges, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 17 octobre 2009;
- ✓ Madame Margot Lafontaine Dessureault, enseignante, à l'école Dominique-Savio, à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, laquelle est effective au 1^{er} octobre 2009.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, la résolution ci-après est adoptée après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Contrats de déneigements – secteurs Shawinigan (Basse ville, Shawinigan haute ville), école secondaire des Chutes et Carrefour Formation Mauricie

RÉSOLUTION 72 1009 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions par appel d'offres public publié dans Le Nouvelliste et sur le site SEAO pour des contrats de déneigement et d'entretien d'hiver, des secteurs suivants :

Secteurs	Description
Shawinigan (Basse-Ville)	1 école primaire et 1 édifice à bureaux
Shawinigan (Haute-Ville)	5 écoles et 1 centre administratif
Secondaire des Chutes	École secondaire des Chutes et Carrefour Formation Mauricie

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite le 5 octobre 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 1009-05;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions déposées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que les contrats, d'une durée de deux (2) ans, pour le déneigement et l'entretien d'hiver soient octroyés à :

- ✓ Secteur Shawinigan (Basse-Ville) :
Entreprises Carl Marchand, Shawinigan 11 202,84 \$/an, toutes taxes incluses
- ✓ Secteur Shawinigan (Haute-Ville) :
Entreprises Carl Marchand, Shawinigan 45 189,50 \$/an, toutes taxes incluses
- ✓ Secteur secondaire des Chutes :
Les Équipements Martel, Shawinigan 44 585,64 \$/an, toutes taxes incluses

Président(e)

Secrétaire

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer les contrats, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Monsieur Christian Lafrance informe ensuite les commissaires de l'octroi d'un contrat de déneigement à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent à l'entreprise Excavation Parent Clova pour un montant de 6 772,50 \$, et ce, au terme d'un processus d'appel d'offres sur invitation.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 13 octobre 2009.

À 20 h 25, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 73 1009 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire